



DEMANDEZ LE LABEL QUALITE RANDONNEE-CAMPAGNARDE® 2015

Préambule : ce label n'est ni exhaustif, ni restrictif par rapport à la qualité de vos rando-campagnarde®, il doit être la garantie d'un service minimum. Le « mémento de l'organisateur » reste une référence à atteindre. Ce label est à demander chaque année car son contenu peut évoluer en fonction des remarques faites par les randonneurs.

NOM DE L'ASSOCIATION-----

LIEU ET DATE DE L'ORGANISATION-----

CONTACT D'UN RESPONSABLE-----

- DECLARATION : en préfecture ou sous/préfecture, dans les mairies concernées par le tracé de vos circuits. En période de chasse, déclaration à la fédération de chasse avec les plans des circuits et les communes traversées.
- ASSURANCES : avoir une police d'assurance en responsabilité civile.
- SECURITE : panneaux attention marcheurs (positionnement : 50 m en aggro, 150 m hors aggro), panneaux traversée de route (50 m de la route).
- CIRCUITS : sentiers : s'assurer du statut des chemins empruntés, minimum de goudron (informer sur le tract du % de sentiers), nettoyage des sentiers avant la rando. Tendrer à compenser le goudron par des curiosités, notamment du patrimoine.
- BALISAGE ET ENVIRONNEMENT : assurer le ramassage des déchets, inciter à la suppression des gobelets jetables, inciter à favoriser le co-voiturage. Faire la promotion de la fiche Eco-veille, et en remplir une si un point noir jouxte vos circuits. Balisage amovible et sans peinture même biodégradable (ex : aérosol). Débalisage dans la semaine qui suit la marche ou plus tôt si incompatibilité avec une rando voisine.
- PECUNIER : ne plus faire payer les inscriptions lorsqu'on est plus en mesure d'assurer le ravitaillement. Attention aux tarifs abusifs par rapport aux prestations offertes, porter une attention particulière aux tarifs enfants ou handicapés. Il est demandé de porter sur les tracts publicitaires le tarif et le nombre de relais par circuit.
- RAVITAILLEMENTS : une attention particulière doit être apportée à l'hygiène, prévoir une fréquence régulière des postes de ravitaillement, environ tous les 5 km pour les grands circuits, avec un nombre de bénévoles permettant de réduire l'attente.
- COMMUNICATION : N° de téléphone sur la feuille de route, mettre le N° des secours 17, 18, 112, et celui des organisateurs avec obligatoirement un N° en 06 pour que les malentendants et muets puissent transmettre des SMS en cas de besoin. Ne pas mettre de tracts sur les voitures par temps de pluie. En cas d'obligation de changement de date ou d'annulation, prévenir le comité départemental et prévoir un comité d'accueil si la modification est récente.
- ACCUEIL INSCRIPTION : chapitre à ne pas sous estimer, les randonneurs y sont sensibles, limiter l'attente aux inscriptions en prévoyant un nombre suffisant de postes d'inscriptions.

Notre club s'engage à respecter les points ci-dessus lors de notre rando-campagnarde® 2015

Pour le club, le président (Nom Prénom Signature) :